

Muh/A
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Kigali , le 8 juillet 1959
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA

(¹) N° 008/VET.

TRANSMIS copie pour information à :
-Monsieur le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi à USUMBURA.-
-Monsieur le Conseiller du Mwani à NYANZA.-

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet
Voorwerp

3433 / 5012 / DM
Affaire / DM
12.7.59

AT



A Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
KIBUNGU.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe,
150 exemplaires français et 10 exemplaires kinyarwanda
d'une "note sur la Biologie de la Douve".

faire
|
Veuillez, je vous prie, accorder la plus large
diffusion possible à ce document parmi les conseils, les
chefs et sous-chefs, les membres du personnel y compris
vétérinaire.

Cette note devra notamment être lue in extenso
et commentée s'il y a lieu, dans tous les conseils de sous-
chefferie et de chefferie ainsi que parmi les membres de
l'ASSERU dans les Territoires touchés par l'action de cette
association d'éleveurs.

Pour le Résident du Ruanda,
Le Résident-Adjoint,
L. R. REGNIER,

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

NOTE SUR LA BIOLOGIE DE LA "DOUVE".-

La "douve" ou Distomatose des ovins et des bovins est causée par un vers plat, brunâtre de plus ou moins 30 m/m de long qui parasite le foie des moutons et du gros bétail.-

Logé dans les canaux biliaires du foie, où il se nourrit de sang, le vers adulte peut y vivre pendant deux ans. Les canaux biliaires du foie peuvent être parasités par plusieurs vers adultes dont chacun pond tous les jours + 30 oeufs et ce pendant deux ans, soit 22.000 oeufs!!.. Ces oeufs s'éliminent par les selles et s'ils tombent dans l'eau (marais ou pâturages marécageux) ils éclosent et libèrent un embryon cilié ("MIRACIDIUM") qui nage librement et pénètre dans le poumon d'un petit mollusque ("LIMNEE") qui depuis toujours infeste certaines vallées marécageuses du pays. Là, le MIRACIDIUM perd ses fils natatoires et il se transforme en une toute petite boule ("SPOROOCYSTE") d'où peu après sortent 5 à 6 petites larves ("RADIES") qui quittent le poumon du mollusque pour s'installer dans son foie. Là chacune de ces 5 - 6 petites larves se divise en 15 à 20 autres ("CERCARIES") qui ressemblent à des tout petits têtards et qui quittent le foie du mollusque, retournent dans l'eau, collent sur la première plante ou herbe aquatique qu'elle rencontre et s'y enkystent ("METACERCAIRE").

C'est ainsi que le bétail qui boit de l'eau infestée de "cercaries" (larves) ou qui mange de l'herbe portant des "Metacercaries" (kystes) ingère en même temps ce parasite qui se fixe dans les canaux biliaires du foie de la bête et qui recommence ce cycle sans fin...

Il est donc évident que:

- 1) Un seul vers adulte peut en deux ans, donner plus de 2.000.000 de douves! et que la chance d'infection du bétail sain est énorme !.
- 2) Pour que la douve puisse vivre son cycle sans fin il faut la présence de ces mollusques qui s'appellent "LIMNEE".
- 3) Pour que le bétail s'infecte, il faut qu'il pâture dans des marécages et boive de l'eau infestée.

P. THOGENIE: La douve provoque-t-elle une maladie grave?

La maladie causée par la "douve" est-elle grave ou dangereuse? Pour les moutons: Oui ! L'on peut avoir 25% et plus de mortalité. Pour le gros bétail, même en Europe la maladie passe souvent inaperçue à cause de sa moindre intensité et de la grande résistance des bovins. Au Ruanda-Urundi, l'on n'a jamais constaté des cas de mortalité due à la douve.

TR. IEMENT - PROPHYL. XIE: Comment lutter contre les effets de la douve?

Si la "douve" ne tue pas le bétail cela n'empêche qu'elle est toujours un parasite qui diminue la résistance de l'organisme animal et qu'il faut éviter.

D'autre part, avec les médicaments dont nous disposons on peut guérir la douve mais on ne peut pas empêcher que le bétail se ré-infecte.

Le traitement seul ne donne donc que des résultats provisoires. Pour lutter contre ce parasite il faut, en même temps que l'administration des médicaments, prendre des mesures de prophylaxie.

Quelles sont ces mesures?

- a) Eviter les pâturages marécageux surtout lorsqu'ils sont infestés de LIMNEES; donc; pâturages secs, pâturages drainés ou encore pâturages chaulés.
- b) Procurer au bétail de l'eau courante propre. Ne pas l'abreuver dans les marais.
- c) Nourrir le bétail convenablement et lui procurer des sels minéraux afin d'augmenter encore sa résistance naturelle contre la douve et les autres verminoses.

x

x

x

L'on peut terminer cette courte note en ajoutant que la douve existe depuis toujours dans presque tous les pays du monde et surtout en pays tropicaux où l'humidité, la chaleur et la présence de limnées sont aussi vieilles que la Terre.
